

AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

CFG BANK



CFG BANK • SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL SOCIAL DE 367.762.900 DH
BANQUE AGRÉÉE PAR DÉCISION DU GOUVERNEUR DE BANK AL-MAGHRIB N°35 DU 25 AVRIL 2012
SIÈGE SOCIAL : 5-7, RUE IBNOU TOUFAL, CASABLANCA • RC 67421 • IF 1031055

Les actionnaires de la société CFG BANK, société anonyme au capital de 367.762.900 Dirhams, Banque agréée par Décision du Gouverneur de Bank Al-Maghrib N°35 du 25 Avril 2012, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, au siège social de la société, sis à Casablanca, 5-7 rue Ibnou Toufail le :

Lundi 15 mai 2017 à 10 heures

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes ;
2. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
3. Décision d'affectation du résultat ;
4. Approbation des conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 ;
5. Allocation des jetons de présence ;
6. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
7. Nomination de nouveaux administrateurs ;
8. Pouvoirs en vue des formalités légales ;
9. Questions diverses.

Assemblée Générale Extraordinaire :

10. Décision de modification de l'article 4 des statuts relatif à l'objet social ;
11. Modification corrélatrice des statuts ;
12. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités ;

Modalités de participation à l'Assemblée :

Il est rappelé que conformément à l'article 31 des statuts que tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors qu'il est inscrit aux registres sociaux cinq (5) jours au moins avant la date de la réunion.

Les sociétés actionnaires se font représenter par leur mandataire spécial qui peut ne pas être lui-même actionnaire.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint, un ascendant, descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat sans que ces derniers soient personnellement actionnaires.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique. L'actionnaire qui a donné ses actions en nantissement conserve seul le droit d'assister aux assemblées générales.

Un actionnaire peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi N° 20-05 et la loi 78-12 sur les sociétés anonymes, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis pour demander, par lettre recommandée adressée au siège social, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIÈRE RÉSOLUTION : Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires Aux Comptes - Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve expressément le bilan et les comptes de l'exercice 2016, tels qu'ils viennent de lui être présentés, faisant ressortir un résultat consolidé de - 61.779 Kdh et un résultat social de - 81.371 Kdh.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter ledit résultat social d'un montant de - 81.371 Kdh au poste report à nouveau.

TROISIÈME RÉSOLUTION : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial portant sur les conventions réglementées, approuve les conclusions desdites conventions, conformément à la réglementation en vigueur.

QUATRIÈME RÉSOLUTION : Allocation des jetons de présence

L'Assemblée Générale, décide de ne pas allouer de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration, pour l'exercice 2016.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : Quitus aux administrateurs et aux Commissaires Aux Comptes

L'Assemblée Générale donne aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes en fonction pendant l'exercice 2016, quitus entier et sans réserve de l'accomplissement de leur mandat pendant ledit exercice.

SIXIÈME RÉSOLUTION : Nomination de nouveaux administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration tenue le 24

novembre 2016, décide de nommer pour une durée de six (6) années, en qualité de nouveaux administrateurs les personnes suivantes, et ce sous réserve de l'approbation de Bank Al Maghrib :

- M. Zouhair Bennani, Président fondateur du Groupe Label Vie et nouvel actionnaire de CFG Bank
- M. Karim Ayouché, industriel et nouvel actionnaire de CFG Bank
- M. Mohamed El Yakhlifi, ancien directeur général d'une caisse d'épargne régionale en France et conseiller de Charles Milhaud qui est proposé en tant qu'administrateur indépendant, comme requis par la loi bancaire.

Leur mandat prendra fin, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Ainsi, le Conseil d'Administration de CFG BANK, sera composé des douze (12) membres suivants :

- | | | |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • M. Aymn Alami | • La BMCE Bank, représentée par M. Zouhair Mohammed Karim BENSALD | • Ava Assurance Maroc représentée par M. Philippe Rocard |
| • M. Adil Douiri | • M. Mohamed Younes Benjelloun | • M. Zouhair Bennani |
| • Mme Souad Benbachir Hassani | • La Caisse Interprofessionnelle de Retraite, représentée par M. Khalid CHEDDADI | • M. Karim Ayouché |
| • M. Mohamed Skalli | | • M. Mohamed El Yakhlifi |
| • M. Abderrahim Alami Lahjouji | | |

SEPTIÈME RÉSOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

HUITIÈME RÉSOLUTION : Questions diverses

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Neuvième Résolution : Décision de modification de l'objet social

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide, sur proposition du Conseil d'Administration de modifier l'objet social de la société en rajoutant l'activité leasing (crédit-bail).

DIXIÈME RÉSOLUTION : Modification corrélatrice de l'article 4 des statuts

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide, en conséquence, de modifier comme suit l'article 4 des statuts :

Article 4 : Objet social

La Société a pour objet, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, au Maroc et dans tous autres pays :

- la réalisation de toutes opérations de banque, de change, de trésorerie, d'aval, d'acceptation, d'escompte, de réescompte, de découvert en compte courant, de crédit-bail et de toute autre forme de crédit à court, à moyen et/ou à long terme ;
- l'entreprise et la réalisation de toutes opérations d'ingénierie financière, d'intermédiation et de représentation ;
- l'étude, le conseil, la mise au point et la réalisation de tous placements ou investissements ainsi que tous projets techniques, économiques, financiers, industriels, miniers, commerciaux, touristiques, agricoles et immobiliers ;
- la gestion pour le compte de tiers sous quelque forme que ce soit ;
- la prise d'intérêts directe ou indirecte tant par elle-même que pour le compte de tiers ou en participation avec toute personne physique ou morale sous quelque forme que ce soit dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance, association ou autrement ;
- l'activité de conseil en placements financiers et la distribution de produits financiers, notamment tout produit concourant à la gestion d'un compte financier ;
- Recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ;
- Consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères ;
- Recevoir en dépôt, tous titres, valeurs et objets ; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ;
- de contracter tous emprunts, tous engagements en toutes monnaies ;
- d'acheter, de vendre ou céder tous les biens mobiliers ou immobiliers ;
- de pratiquer toutes les opérations connexes à son objet principal, notamment :

L'achat et la vente :

- de valeurs mobilières, de titres de créances émis par l'Etat ou par des entreprises et organismes du secteur privé ;
- sur le marché des changes (marché des devises) ;
- de créances hypothécaires, ainsi que de titres de créances hypothécaires ;
- de tous produits dérivés (contrats à terme option), dans le cadre de marchés organisés ou par des contrats de « gré à gré » ;
- la conservation de portefeuilles de valeurs mobilières et tous services afférents à cette activité. et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser le développement de la Société ;
- La Société pourra réaliser son objet de toutes les manières et suivant toutes les modalités qui lui paraîtront appropriées, soit seule, soit avec l'Etat, les administrations ou les collectivités publiques, les sociétés ou associations, groupements ou personnes physiques.

ONZIÈME RÉSOLUTION : Pouvoirs en vue des formalités LEGALES

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK AU 31 DÉCEMBRE 2016

CFG BANK

4.1 ACTIFS PONDERÉS ET RATIO DE SOLVABILITÉ

La mesure de risque encourue par la Banque est faite essentiellement selon l'approche standard des scores de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/03/2004 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés. L'approche adoptée par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est Bâle I, à l'instar de la base.

Les exigences de fonds propres et actifs pondérés au 31 décembre 2016 devraient s'établir aux montants suivants:

Risques au 31/12/2016	Exposition Actifs Pondérés (en KDH)	Exigences en Fonds propres (en KDH)
Risque de Crédit	1716469	137316
Risque de Marché	509 075	40 726
Risque opérationnel	183 750	14 700

Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à la circulaire n° 14/01/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes. Ils s'établissent à 291 MDH. Rapportés aux actifs pondérés au titre des risques de crédit, de marché et opérationnel de la banque, le ratio de solvabilité s'établit à 12,07%.

6.2 RESULTAT CONSOLIDÉ PAR ACTION

(En DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat par action	-16,80	-34,24
Résultat dilué par action	-16,80	-34,24

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



Aux Actionnaires de la société
CFG Bank
97 rue Neuve Touloul
Casablanca



294 Bd Youssef Moussour Elq
n°10 - Casablanca
Maroc

RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société CFG Bank et ses filiales (Groupe CFG Bank), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2016, le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 291 MDH. Ce montant est en mesure de nous donner une opinion sur le caractère suffisant de la provision constituée.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc.

1. Le Groupe CFG Bank dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 56, ainsi que de comptes courants et de créances sur cette société pour MMAD 140. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation a été provisionné à 100%, soit MMAD 56, et le management nous a informés des actions de restructuration en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société, et de son principal actif (participation touristique). Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.

- Le Groupe CFG Bank dispose d'impôts différés actifs relatifs à des déficits reportables totaux MMAD 51 au 31 décembre 2016. Sur la base des provisions résultant du nouveau business plan validé par la société en décembre 2015, il ressort qu'une partie de cet impôt différé actif, de l'ordre de MMAD 6, ne pourrait être récupérée et qu'elle aurait dû par conséquent être décomptabilisée au 31 décembre 2016.
- Le Groupe CFG Bank dispose dans son portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente, d'une ligne d'actions cotées pour un montant global de MMAD 38 valorisées au 31 décembre 2016 sur la base d'une évaluation interne. Considérant que le cours de bourse ne reflète pas la valeur d'utilité, le management a donc utilisé d'autres méthodes d'évaluation et non le cours de bourse tel que précisé par les normes IFRS, qui ont conduit à la comptabilisation en capitaux propres récupérables (gains ou pertes latents et donné lieu à une mini-valeur latente de MMAD 4. L'utilisation du cours de bourse aurait dû donner lieu à la constatation d'une dépréciation en compte de résultat de l'ordre de MMAD 15. L'impact sur les capitaux propres étant de MMAD 11.

A notre avis, et sous réserve de l'indépendance des situations décrites aux paragraphes 1 à 3 ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe CFG Bank, constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 13 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdelhak BERHAD ALLAM
Associé

HDID & ASSOCIES

Mohamed HDID
Associé Gérant

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A. AU 31 DÉCEMBRE 2016

CFG BANK

BILAN (En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
ACTIF		
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	62790	22927
- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	31 212	15 071
- Valeurs en caisse	31 578	7 856
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	42291	35565
- À vue	20 980	13 938
- À terme	21 311	21 627
Créances sur la clientèle	1 604 417	809 401
- Crédits de trésorerie et à la consommation	1 231 375	781 791
- Crédits à l'équipement	360 709	6 412
- Autres crédits	12 333	21 198
Opérations de crédit-bail et de location		
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	736 623	397 095
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	70 573	39 976
- Autres titres de créance	198 686	48 040
- Titres de propriété	467 364	269 119
Autres actifs	117 126	100 362
- Titres d'investissement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance		
Créances de participation et emplois assimilés	318 739	376 120
- Titres mis en équivalence		
- Entreprises à caractère financier		
- Autres entreprises		
Créances subordonnées		
Immobilisations incorporelles	337 690	335 646
Immobilisations corporelles	117 476	104 123
TOTAL DE L'ACTIF	3 337 152	2 179 239

PASSIF (En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés :		
- À vue	-	-
- À terme	-	-
Dépôts de la clientèle	2 277 712	1 365 910
- Comptes à vue créditeurs	759 193	433 236
- Comptes d'épargne	82 282	5 229
- Dépôts à terme	1 423 555	924 883
- Autres comptes créditeurs	12 482	2 556
Titres de créances émis	202 590	252 738
- Titres de créance négociable émis	202 590	252 738
- Emprunts obligataires émis	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	223 211	145 581
Provisions pour risques et charges		
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	390 686	169 493
Capital	367 763	288 957
Actionnaires, Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	-43 439	6 133
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net (+/-)	-81 371	-104 777
TOTAL DU PASSIF	3 337 152	2 179 239

HORS BILAN (En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
ENGAGEMENTS DONNES	132 349	188 256
- Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	129 486	71 904
- Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 863	116 352
- Titres achetés à réméré		
- Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	2 123 835	1 401 941
- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 123 835	1 401 941
- Engagements de garantie reçus de la clientèle		
- Titres vendus à réméré		
- Autres titres à recevoir		

ETAT DES SOLDES DE GESTION (En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
(+) Intérêts et produits assimilés	86 554	53 233
(-) Intérêts et charges assimilés	68 264	49 162
MARGE D'INTERET	18 290	4 071
(+) Produits sur opérations de crédit-bail et de location		
(-) Charges sur opérations de crédit-bail et de location		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL ET DE LOCATION		
(+) Commissions perçues	23 889	22 053
(-) Commissions payées	3 627	2 032
MARGE SUR COMMISSION	20 462	20 030
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-1	-
(-) Résultat des opérations sur titres de placement	33 929	-8 950
(+) Résultat des opérations de change	232	80
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	34 160	-8 870
(+) Divers autres produits bancaires	20 167	11 007
(-) Diverses autres charges bancaires	3 355	2 691
PRODUIT NET BANCAIRE	89 724	23 548
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	2 207	3 212
(-) Autres produits d'exploitation non bancaire	38	-
(-) Charges générales d'exploitation	165 584	123 659
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-78 191	-97 166
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 756	-78
(-) Dotations nettes des reprises aux provisions		
(+) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT NON COURANT	-80 147	-97 241
(+) Impôt sur les résultats	413	7 005
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-81 371	-104 777

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-81 371	-104 777
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 677	5 788
(-) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	4 500	256
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
(-) Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		
(-) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions		
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	49	-
(-) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	38	-
(+) Plus-values de cession des immobilisations financières		
(-) Moins-values de cession des immobilisations financières		
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-60 205	-98 733

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	168 997	103 406
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	75 929	46 811
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 249	3 871
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	201 644	109 171
- Produits sur titres de propriété		
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location		
- Commissions sur prestations de service	19 525	16 990
- Autres produits bancaires	42 754	22 266
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	79 273	79 858
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	41	-
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	58 780	35 141
- Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	9 443	13 994
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location		
- Autres charges bancaires	11 009	30 494
PRODUIT NET BANCAIRE	89 724	23 548
- Produits d'exploitation non bancaire	2 207	3 212
- Charges d'exploitation non bancaire	38	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	165 584	123 659
- Charges de personnel	60 107	46 042
- Impôts et taxes	4 98	5 63
- Charges externes	39 824	27 362
- Autres charges générales d'exploitation	48 778	43 272
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 677	5 788
- Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
- Reprises sur écarts d'acquisition		
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 900	6 906
- Pertes sur créances irrécouvrables	58	450
- Autres dotations aux provisions	4 500	6 456
REPRISSES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	3	6 575
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		
- Recupérations sur créances amorties		
- Autres reprises de provisions		
RÉSULTAT COURANT	-80 146	-97 240
- Produits non courants	374	652
- Charges non courantes	790	7 565
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	-80 566	-104 226
- Impôts sur les résultats	195	31
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-81 371	-104 777

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2016

CFG BANK



DEPOTS DE LA CLIENTELE

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2016	Total au 31/12/2015
		Entreprise financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	176.840	188.844	393.508	759.192	433.236
Intérêts courus à payer	-	-	-	82.282	82.282	5.225
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Depôts à terme	-	186.590	495.540	719.691	1.401.821	911.189
Intérêts courus à payer	-	2.470	4.049	15.214	21.735	13.694
Autres comptes créditeurs	-	-	12.682	-	12.682	2.566
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	365.900	701.115	1.210.697	2.277.712	1.365.910

PROVISIONS

(En milliers de DH)

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2015	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2016
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR :	89.032	9.722	9.116	-	89.638
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-
Titres de transaction	-	-	-	-	-
Titres de placement	9.116	3.322	9.116	-	3.322
Titres de participation et emplois assimilés	79.916	4.500	-	-	84.416
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Créances sur crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	1.900	-	-	1.900
Créances subordonnées	-	-	-	-	-
Immobilisations données en crédit-bail	-	-	-	-	-
PROVISIONS INS-CRITÉS AU PASSIF	-	-	-	-	-
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-

MARGES D'INTERET

(En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	76	801
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (b)	41	27
Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	35	774
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	75.722	48.561
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (b)	58.780	35.141
Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	16.442	13.420
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	11.249	3.871
- Intérêts et charges assimilés sur titres de créance (b)	944	13.924
Marge d'intérêts sur opérations sur titres de créances (3)	1.005	-10.053
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	-	-
Marge d'intérêts sur opérations en crédit-bail et en location (4)	-	-
MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)	18.220	4.071

RESULTAT SUR OPERATIONS DE MARCHÉ

(En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
+ Gains sur titres de transaction	-	-
- Pertes sur titres de transaction	-	-
Résultat des opérations sur titres de transactions	-	-
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	28.979	16.094
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	9.116	926
- Moins-values de cession sur titres de placement	944	16.356
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	3.722	9.116
Résultat des opérations sur titres de placement	33.922	-8.950
+ Gains sur opérations de change virement	292	92
- Gains sur opérations de change billets	60	12
- Pertes sur opérations de change virement	-	-
- Pertes sur opérations de change billets	-	-
Résultat des opérations de change	232	80
+ Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt	-	-
+ Gains sur produits dérivés de cours de change	-	-
+ Gains sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
- Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêt	-	-
- Pertes sur produits dérivés de cours de change	-	-
- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	2.207	3.212
Produits sur valeurs et emplois divers	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Produits accessoires	-	-
Autres produits non bancaires	2.207	3.212
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	-	-
Charges sur valeurs et emplois divers	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	3	6.575
Reprises de provisions pour créances en souffrance	-	375
Recuperations sur créances amorties	3	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
Reprise de provision pour autres risques et charges	-	6.200
Reprises des autres provisions	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	6.458	6.906
Dotations aux provisions pour créances en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	58	450
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	4.500	256
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
Dotations aux provisions pour autres risques et charges	1.900	6.200
Dotations aux autres provisions	-	-

VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21.311	-	-	-	-	21.311
Créances sur la clientèle	32.001	92.928	384.571	306.711	296.610	1.112.821
Titres de créance	-	65.147	11.292	188.064	-	264.503
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	53.312	158.075	395.863	494.775	296.610	1.398.635
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	414.810	403.547	474.039	109.425	-	1.401.821
Titres de créance émis	-	-	100.000	-	-	200.000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
TOTAL	414.810	403.547	574.039	209.425	-	1.601.821

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

(En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT, TITRES DE PROPRIETE	2.024	2.904
Dividendes sur titres d'OFCVM	452	711
Dividendes sur autres titres de propriété	1.572	2.193
Autres produits sur titres de propriété	-	-
PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	18.140	8.013
Dividendes sur titres de participation entreprises liées	15.999	6.999
Dividendes sur titres de participation	2.141	1.014
Dividendes sur titres de l'activité de portefeuille	-	-
Autres produits sur titres de participation et emplois assimilés	-	-
TOTAL	20.164	10.917

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
Instruments vendus	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	13.037	549
Opérations diverses sur titres	13.037	549
CREDEURS DIVERS	194.998	140.584
Sommes dues à l'état	15.149	11.985
Sommes dues aux organismes de prévoyance	1.017	914
Sommes diverses dues au personnel	-	24
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2.770	2.770
Fournisseurs de biens et de services	173.949	124.835
Divers autres créditeurs	1.201	68
COMPTES DE REGULARISATION	15.176	4.436
Charges à payer	4.774	2.632
Produits constatés d'avance	-	1.804
Autres comptes de régularisation	10.402	-
TOTAL	274.211	146.931

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers de DH)

	Encours 31/12/2015	Affectation 31/12/2015	Autres du résultat	Encours variations 31/12/2016
Ecart de réévaluation	169.493	-	221.194	390.687
Réserves et primes liés au capital	6.830	-	6.830	6.830
- Réserve légale	3.084	-	3.084	3.084
Autres réserves	3.746	-	3.746	3.746
Primes d'émission, de fusion et d'apport	159.579	-	221.194	380.773
Capital	288.957	-	78.806	367.763
- Capital appelé	288.957	-	-	288.957
- Capital non appelé	-	-	-	-
- Comptes de régularisation	-	-	-	-
- Fonds de dotation	-	-	-	-
Actionnaires, Capital non versé	61.337	-104.777	-	-43.439
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-104.777	-	-104.777
Résultat net d'exercice (+/-)	-104.777	104.777	-81.371	-81.371
TOTAL	415.010	-	218.627	633.637

COMMISSIONS

(En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
Commissions sur prestations de service	19.525	16.990
Commissions sur fonctionnement de compte	787	84
Commissions sur moyens de paiement	777	175
Commissions sur opérations sur titres	3.325	1.755
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	11.780	10.901
Commissions sur prestations de service sur crédit	182	800
Produits sur activités de conseil et d'assistance	650	800
Commissions sur ventes de produits d'assurance	90	1
Autres produits sur prestations de service	1.934	3.429
Produits sur engagements sur titres	4.305	5.050
- Commissions de placement sur le marché primaire	4.305	5.050
- Commissions de garantie sur la marche primaire	-	-
Produits sur engagements sur produits dérivés	-	-
- Commissions sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	59	14
- Commissions sur opérations de change virements	59	14
- Commissions sur opérations de change billets	-	-
TOTAL COMMISSIONS	23.889	22.054

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(En milliers de DH)

	31/12/16	31/12/15
CHARGES DE PERSONNEL	60.107	46.042
Salaires et appointements	51.201	40.293
Charges d'assurances sociales	6.123	4.618
Charges de retraite	1.134	144
Charges de formation	885	755
Autres charges de personnel	762	232
CHARGES EXTERNES	39.824	27.362
Loyers de crédit-bail et de location	8.565	7.977
Frais d'entretien et réparation	2.223	1.462
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1.594	2.158
Transport et déplacements	3.013	2.043
Publicité, publications et relations publiques	14.082	6.173
Autres charges externes	10.350	7.599
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	48.278	43.927
Frais préliminaires	2.665	2.133
Frais d'acquisition des immobilisations	294	303
Autres charges réparties sur plusieurs exercices	3.526	2.819
Dons, libéralités et lois	-	-
Diverses autres charges d'exploitation	41.793	38.672

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la société
CFG Bank S.A.
57, rue Ibnou Toufal
Casablanca

294 Bd Yaacoub Mansour Elg
n°15 - Casablanca
Maroc

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société CFG Bank S.A., comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MMAD 633.638 compte tenu d'une perte nette de MMAD 81.371.

La direction est responsable de l'élaboration et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

CFG Bank dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 56, ainsi que des comptes courants et des créances rattachées à cette participation pour MMAD 135. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation a été provisionné à 100% soit MMAD 56, et le management nous a informés des actions de restructuration en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société, et de son principal actif (participation touristique). Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au deuxième paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent dans leur ensemble une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société CFG Bank S.A. au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport